

ÉQUIPE ESG



Étienne ARNOULD

Responsable
Relations
Investisseurs.

Valérie ROGARD

Secrétaire Générale.



ACTIFS SOUS GESTION

1 Md€

EXPERTISES

- Capital-transmission
- Dette Mezzanine et unitranche
- Dette privée

© PHOTOS : DR

Contact : earnould@cerea.com

Tél. : +33 (0)1 75 77 78 18

Contact : vrogard@cerea.com

Tél. : +33 (0)1 75 77 78 00

DUE DILIGENCES ESG LORS DE LA PHASE D'INVESTISSEMENT

- Lors de la phase d'investissement, Céréa Partenaire intègre les critères ESG comme axe d'analyse de ses investissements par :
 - La réalisation systématique d'une due diligence ESG par un expert externe.
 - L'intégration des points clés de la revue ESG dans les notes présentées au comité d'investissement.
 - L'insertion d'une clause relative aux questions ESG dans les pactes d'actionnaires mis en place.

ACCOMPAGNEMENT ESG DES PARTICIPATIONS

- Dès l'acquisition, Céréa Partenaire encourage et accompagne ses participations dans la prise en compte des enjeux ESG en partageant des conclusions avec le management et en définissant un plan d'actions à mener. Elle sensibilise notamment au niveau de son partenariat avec les Banques alimentaires.
- La société de gestion favorise en particulier la mise en œuvre par ses participations de critères ESG dans la gestion de la supply chain, de la traçabilité, des partenariats locaux, etc.

DESCRIPTION QUALITATIVE DE LA STRATÉGIE ESG

- Céréa Partenaire organise des séminaires de sensibilisation aux problématiques ESG pour les collaborateurs, réalise un Bilan Carbone et met en place une politique d'éco-gestes.
- La société de gestion effectue une revue ESG des participations par un auditeur externe afin d'accélérer la prise en compte des critères ESG dans la gestion du portefeuille.
- 2014 : Céréa Partenaire met en place une Charte ESG spécifique, prenant en compte les particularités de l'activité agroalimentaire.
- La société de gestion établit un reporting annuel ESG au niveau du portefeuille.
- Céréa Partenaire adhère au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact) et en fait la promotion auprès des sociétés en portefeuille.
- 2015 : la société de gestion a signé un partenariat financier et humain fort de sens avec les Banques Alimentaires.
- 2016 : la société renforce et développe son partenariat avec les Banques Alimentaires, notamment de la promotion auprès des sociétés accompagnées par Céréa Partenaire.
- Participation au GT4 de la commission ESG de l'AFIC pour la rédaction du prochain livre blanc.

CLIMAT

- 9 sociétés sur 17 ont entamé des démarches pour mesurer l'empreinte de leurs émissions carbone.